
1^{ère} annonce n° 969 du 2 au 8 juin 2023 page 52**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****COMMUNE DE SARRANT****Enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.**

Par arrêté n° 2023_A006 du 22 mai 2023, le Maire de SARRANT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. René SEIGNEURIE, cadre supérieur EDF en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur et Madame Nelly LAROCHE-RACLOT, chef d'établissement scolaire en retraite, a été désignée comme commissaire enquêtrice suppléante par la Présidente du tribunal administratif de PAU.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme. Le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique prévoit le changement d'affectation de secteurs naturels et agricoles, sur 1,6ha, en secteur ULh, A Bordeneuve. Ce changement permettra d'implanter des hébergements légers à vocation touristique.

Le projet a été dispensé d'évaluation environnementale.

Monsieur le Maire de la commune est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

L'enquête se déroulera à la mairie de Sarrant, siège de l'enquête, pendant 22 jours du 19 juin 2023 au 10 juillet 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Sarrant aux jours et heures suivants :

- lundi 19 juin 2023 de 9h00 à 12h00
- vendredi 30 juin 2023 de 14h00 à 17h00

- lundi 10 juillet 2023 de 15h00 à 18h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra prendre connaissance du dossier de révision du PLU soumis à l'enquête publique :

- sur le site Internet de la mairie : <https://sarrant.com>

- en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, en mairie de Sarrant, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête comprend un rapport sur les incidences environnementales, l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la décision de l'autorité environnementale pour une dispense d'évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra transmettre - la date de réception faisant foi - ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible et consultable en mairie,

- par courrier adressé au commissaire enquêteur en Mairie, 9 Promenade des platanes 32120 Sarrant, lesquelles seront annexées au registre d'enquête,

- par courrier électronique à l'adresse mairiedesarrant@gmail.com ; lesquelles seront mises en ligne sur le site internet de la mairie <https://sarrant.com>

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la mairie de Sarrant et sur le site Internet <https://sarrant.com>

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil Municipal de Sarrant.

Le Maire,
Alain BERTHET

CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28/03/2023 constitution de la SELARL :

SELARL ERIC DESLANDRES

Capital social : 1.000 euros.

Siège social : Rue Saint-Laurent, 32500 Fleurance

Objet : Exercice de la profession de médecin.

Gérant : Monsieur Eric DESLANDRES, demeurant 45 boulevard Carnot, 47000 Agen.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auch.

SCP BONNET ET ORLIAC
NOTAIRES ASSOCIES
10 AV PARISOT
32600 L ISLE JOURDAIN

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée :

SCPAT LIMOUZIX

société civile patrimoniale, dont le siège est à NARBONNE (11100) 3 rue Armand Carrel, identifiée au SIREN sous le numéro 490801289 et immatriculée au RCS de NARBONNE en date du 29 juin 2006, il a été décidé :

- A compter du 25 mars 2023 de transférer le siège social à SAINT CAPRAIS (32200) 240 route de l'ISLE ARNE

Pour avis, le notaire

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/05/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **LES MOINEAUX**

Forme : SCCV

Capital social : 1 000 €

Siège social : Au Village, 32480 Gazaupouy

Objet social : Acquisition de terrains, avec aménagement ultérieur d'immeubles de logements. Vente de ces derniers en VEFA ou achevés à tous tiers, en totalité ou par fractions.

Gérance : Monsieur Thierry SAINT-MEZARD demeurant Au Village, 32480 Gazaupouy

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 20 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Auch

CONSTITUTION

Par ASSP en date du 12/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée :

ÉQUIPEMENT MATÉRIEL FOURNITURES CÉRAMIQUE

Siège : EMFC Siège social : 54 route d'Eauze 32150 LARÉE Capital : 1000 €

Objet social : Achat, vente, installation d'équipements, de matériel, et de fournitures dans le domaine de la céramique Président : M CADDEO Denis demeurant 54 route d'Eauze 32150 LARÉE élu pour une durée illimitée Durée : 25 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auch.

SCP BONNET-ORLIAC
Notaires associés

10 Avenue du Commandant Parisot
32600 L'ISLE-JOURDAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Renaud BONNET, notaire, associé de la SCP Renaud BONNET et Guillaume ORLIAC, notaires associés" titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à L'ISLE JOURDAIN (Gers) le 25 mai 2023 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

EXCLUSIVE MANAGEMENT SERVICES

Siège social : L'ISLE-JOURDAIN (32600), 4008 route d'Empeaux, lieu-dit « Nougaret »

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger : L'organisation de services à la personne, les services d'intendance de propriétés.- Toute activités d'entretien de propriétés, nettoyage, service et confection des repas et prestation hôtelière.- Organisation d'événements. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00EUR)

Monsieur Laurent PILET apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR)

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés: les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera le jour de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés et sera clos le 31 mai 2024.

Président : Monsieur Laurent PILET demeurant à L'ISLE-JOURDAIN (32600), 4008 route d'Empeaux, lieu-dit « Nougaret ».

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au RCS de Auch.

Pour avis Le notaire.

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 23/05/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

TNCG INVEST

Objet social : Marchand de biens - Lotisseur - Promotion Immobilière

Siège social : Au Village, 32480 GAZAUPOUY

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Auch

Président : Monsieur SAINT-MEZARD Thierry, demeurant Au Village, 32480 GAZAUPOUY

Directeur général : Monsieur CUS-SAC Guillaume, demeurant 25 Bis

Chemin du sarroc, 33114 LE BARP

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification

de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.



FIDUCIAL
SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
19 Route de Montfort
(40100) DAX

AVIS DE CONSTITUTION**CASSE-AUTO 32**

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : 41 Route de Tarbes (32720) BARCELONNE-DU-GERS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BARCELONNE-DU-GERS du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CASSE-AUTO 32

Siège social : 41 Route de Tarbes (32720) BARCELONNE-DU-GERS

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de récupération de métaux, pièces détachées, casse automobile, machines-outils, vente d'automobiles d'occasion,

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Anthony MENANTEAU, demeurant 32 Route de Meursac (17120) THAIMS

Immatriculation de la Société au

Registre du commerce et des sociétés de Auch.

Pour avis, la Gérance

[88]- 471[88]- 472[90](A)- 472[90](B)- 525[447]- 527[446]- 529[356]- 531[502]- 628[443]- 629[443]- 648[84]- 652[469]

Crme de FLEURANCE : A
Crme de SAINTE-RADEGONDE : A

Libre
Surf. boisées pour partie <10ha.

Bâti : Non

Propriété : 19 ha 14 a 65 ca

SEMPESSERRE 19 ha 14 a 65 ca

'A las martes': A- 12[F1]- 12[F2]- 13(A)- 13(B) - 'A lespliau': A- 42[P1]- 43- 45- 46- 47[P1]- 795[40]- 798[41][P1]- 810[33](A)

Crme de SEMPESSERRE : A

Occupé mais bail révisé dans l'acte de vente

Bâti : Non

Propriété : 73 a 40 ca

JEGUN 73 a 40 ca

'La coume d envives': AO- 36

Crme de JEGUN : A

Libre

Bâti : Non

Propriété : 3 ha 35 a 15 ca

MONTREAL 3 ha 35 a 15 ca

'A l'eglise': D- 32- 33- 34- 44 - 'A lauzero': D- 35

Crme de MONTREAL : A

Loué par bail rural sur toute la surface

Surf. boisées pour partie <10ha.

Bâti : Oui

RETROUVEZ NOS APPELS

A CANDIDATURES SUR NOTRE

SITE :

www.safer-occitanie.com

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SARRANT

Enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire de Sarrant informe le public qu'une enquête publique portant sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sarrant se déroule depuis le 19 juin 2023 et se terminera le 10 juillet 2023 à la mairie de Sarrant.

Un dossier sous format papier y est soumis à l'examen du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il est aussi consultable sous format dématérialisé sur le site internet suivant : <https://sarrant.com>

Un ordinateur est mis à disposition du public pour consulter ce dossier dématérialisé à la mairie de Sarrant aux horaires et pendant la période indiqués ci-dessus.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme. Le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique prévoit le changement d'affectation de secteurs naturels et agricoles, sur 1,6ha, en sec-

teur ULh, A Bordeneuve. Ce changement permettra d'implanter des hébergements légers à vocation touristique.

Le projet a été dispensé d'évaluation environnementale.

Monsieur le Maire de la commune est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

René SEIGNEURIE, cadre supérieur EDF en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur et Madame Nelly LAROCHE-RACLOT, chef d'établissement scolaire en retraite, a été désignée comme commissaire enquêtrice suppléante par la Présidente du tribunal administratif de PAU.

L'enquête se déroulera à la mairie de Sarrant, siège de l'enquête, pendant 22 jours du 19 juin au 10 juillet 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Sarrant aux jours et heures suivants :

- lundi 19 juin 2023 de 9h00 à 12h00

- vendredi 30 juin 2023 de 14h00 à 17h00

- lundi 10 juillet 2023 de 15h00 à 18h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra prendre connaissance du dossier de révision du PLU soumis à l'enquête publique :

- sur le site Internet de la mairie : <https://sarrant.com>

- en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, en mairie de Sarrant, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête comprend un rapport sur les incidences environnementales, l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la décision de l'autorité environnementale pour une dispense d'évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, -la date de réception faisant foi- le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible et consultable en mairie,

- par courrier adressé au commissaire enquêteur en Mairie, 9 Promenade des platanes 32120 Sarrant, lesquelles seront annexées au registre d'enquête,

- par courrier électronique à l'adresse mairiedesarrant@gmail.com ; lesquelles seront mises en ligne sur le site internet de la mairie <https://sarrant.com>

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la mairie de Sarrant et sur le site Internet <https://sarrant.com>

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil Municipal de Sarrant.

Le Maire,

Alain BERTHET



Étude notariale de Maître Pelegry

9, rue des Arts

31100 Toulouse

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI REPUBLIQUE

Siège social :

32 rue de la République,

(32120) MAUVEZIN

Capital social : 46 000, 00 EUR

449 200 666 R.C.S Auch

Aux termes d'un acte notarié en date du 26 avril 2023, reçu par Maître Jean Philippe PELEGRY, notaire titulaire d'un office notarial à TOULOUSE, 10 Rue des arts, il a été décidé de transférer le siège social au 2 Rue des sources, CASTELGINEST (31780).

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Radiation au RCS de AUCH Immatriculation au RCS de Toulouse.

Pour avis, Le notaire



Maître Brustier

2 Bis Boulevard Delacourtie

31400 TOULOUSE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 13781

Code de procédure civile

Loi n°20161547

du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 juillet 2015,

Madame Gabrielle Madeleine DEBARLE, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Yves BOUIGUE, demeurant à COLOGNE (32430) résidence Alliance à la Bourdette. Née à SEZANNE (51120), le 9 octobre 1929. Décédée à COLOGNE (32430) (FRANCE), le 29 août 2021.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent BRUSTIER, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE, 2 Bis, Boulevard Delacourtie, le 26 avril 2023, et d'un acte de constatation de saisine reçu par Maître BRUSTIER, notaire sus nommé, le 6 juin 2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.